Munster en bref Mag

Octobre 2023 • s'Menschterer Blättla • Ville de Munster

## Édito

**Liawi Menschterer,**

Wahrend dam Sommer ìsch wìdder viel gamàcht worra ìn Menschter : dr nej Parking vom Prelàtagabej ìsch fàscht fertig, ùn dr neja synthetischa Füassbàllplàtz word àm 20. Oktower igawejt ! In Menschter ìsch oi viel los, And Oktower empfànga mer zùm Beispiel dr nàtionàla Kongrass vo da Barrigawählta, mìt 400 Teilnammer vom gànza Frànkrich. A scheeni Anerkennùng fer ùnseri Stàdt ùn unser Tàl !

Comme chaque année, l'été a été l'occasion d'avancer dans les projets d'investissement !

Un chantier qui touche à sa fin, c'est le réaménagement du parking du Prélat. Ce projet marque une belle avancée dans le réaménagement du centre-ville, après l'implantation de la médiathèque dans le bâtiment du Prélat. Prochaines étapes : la construction de la nouvelle salle des fêtes, après la démolition du bâtiment actuel. Je vous tiendrai informés des projets qui seront proposés dans le cadre du concours d'architecte en cours. Une concertation (réunion publique…) sera faite avec tous les Munstériens. Un autre chantier est achevé depuis peu : le terrain de football synthétique ! Il permettra aux jeunes et moins jeunes, scolaires ou associatifs, de bénéficier de bien meilleures conditions d'entraînement tout au long de l'année. Un plus pour le sport, et toutes les valeurs sportives si importantes pour notre jeunesse : l'esprit d'équipe, l'entraide, le respect des règles et la discipline...

L'inauguration aura lieu au stade du Leymel le vendredi 20 octobre à 14h30. Comme d'habitude, vous retrouverez aussi dans le Munster Mag le calendrier des animations, qui se complète avec celui des associations, du cinéma, de l'espace culturel Saint-Grégoire… A découvrir en temps réel sur la page Facebook de la ville ou encore sur l'agenda en ligne de l'Office du Tourisme. Au plaisir de vous croiser à l'une des manifestations de Munster, une ville qui bouge !

Pierre DISCHINGER
Maire de Munster

## UN CONGRES NATIONAL À MUNSTER

Le 39ème congrès de l'Association Nationale des Elus de Montagne (ANEM) prend ses quartiers à Munster en octobre ! Plus de 400 personnes sont attendues pour cette édition annuelle qui aura pour thème « La Montagne : haut potentiel de ressources ». Ateliers, tables rondes, conférences attendront les ministres et élus. Le congrès aura lieu principalement à la salle des fêtes les jeudi 19 et vendredi 20 octobre. Le parking de la salle des fêtes sera également mobilisé.

Pourquoi avoir choisi la vallée de Munster ? Parce qu'elle est la plus belle ! Et que notre territoire est riche de son patrimoine et de sa gastronomie, un paradis pour les amoureux de nature et de sports.

Une belle reconnaissance pour le cœur des Hautes-Vosges et de la Vallée de Munster !

L'ANEM a pour objectifs de faire connaître la spécificité de la montagne, de la défendre jusqu'à l'échelon européen et d'apporter un appui aux élus de la montagne. Forte de plus de 6000 membres, maires, conseillers communautaires, départementaux, régionaux et parlementaires, l'ANEM regroupe 4000 communes dont celles de la Vallée de Munster, des intercommunalités, 40 départements, 7 régions et 240 députés et sénateurs.

## UN GROUPE SCOLAIRE CENTRE

La nouveauté de la rentrée 2023 est la fusion de l'école élémentaire et de l'école maternelle du Centre, sous la direction de Marilyne Mathern, dont c'est la troisième année à Munster. Cet établissement unique compte 300 élèves, 18 enseignants, 4 ATSEM et 1 agent d'entretien.
Cinq nouveaux enseignants sont à pied d'œuvre depuis le 4 septembre : à l'école maternelle, Danièle Schaffhausser et Eric Frankenberger ; à l'école élémentaire, Denis Kempf (CE2 et CM1), et Anne Decrock, en binôme avec Anne Jenret (CM2).
A l'école maternelle du Badischhof, sous la direction de Christel Noack, pas de changement pour cette rentrée.
Cet établissement accueille 36 élèves pour 2 enseignantes et 2 ATSEM.
La Ville de Munster vous souhaite une belle année !

LA RENTRÉE À L'ÉCOLE ÉLEMENTAIRE - 4 SEPTEMBRE 2023

## RYTHMES SCOLAIRES

Les parents d'élèves seront bientôt consultés via un sondage par la municipalité et les directrices des écoles pour connaître leur avis concernant les rythmes scolaires. Les écoles élémentaire et maternelles de Munster fonctionnent depuis plus de 35 ans sous un régime dérogatoire, de neuf demi-journées d'enseignement par semaine, au lieu des quatre jours standard. Cet aménagement poursuit deux objectifs : être au plus près des rythmes physiologiques des enfants en privilégiant les matinées, temps propices aux apprentissages et à l'attention. Et permettre à tous les jeunes Munstériens d'avoir accès à un projet éducatif territorial (PEDT) pour découvrir une multitude d'activités de qualité, encadrées par des animateurs compétents et reconnus dans leurs domaines, pour un tarif symbolique. L'actuel PEDT arrivera à son terme en 2024.

Deux solutions sont possibles :

> Choix 1 : poursuivre le rythme dérogatoire des neuf demi-journées par semaine et reconduire un nouveau PEDT pour 3 ans. La Ville demandera une dérogation à l'Inspection académique.

> Choix 2 : revenir au cadre général national, avec quatre jours d'enseignement par semaine, ce qui revient à abandonner définitivement l'idée d'un PEDT.

Ce choix est important et engage l'avenir de nos enfants, pensez à répondre !

COUR DE L'ÉCOLE ÉLEMENTAIRE DE MUNSTER

## EXPRESSION LIBRE des groupes d'élus minoritaires du Conseil Municipal

De nombreux projets attendent la commune de Munster, tels que la salle des fêtes dont la construction débordera probablement sur le prochain mandat et l'aménagement de la rue du Chemin de Fer. Ce projet, auquel nous nous opposons depuis sa genèse, sera cédé à un lotisseur privé qui récupère 5000 m$^2$ constructibles à l'euro symbolique.

Rappelons que ce projet grignote une fois de plus nos espaces naturels alors que tant de surfaces, au cœur de notre ville, restent en friche. Notons également que la dimension sociale initialement présente dans le projet, visant à permettre à des ménages à revenus modestes d'accéder à la propriété en proposant des terrains à prix réduits, a disparu...

*L'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que : « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. »*

**Éditeur** Ville de Munster, 1 place du Marché 68140 MUNSTER - 03 89 77 32 98 - www.munster.alsace - mairie@ville-munster68.fr - Facebook Ville de Munster
**Directeur de la publication** Pierre Dischinger, Maire **Rédacteur en chef** Jean-François Wollbrett, adjoint **Crédits** Ville de Munster sauf mentions contraires
**Mise en page** Marie Klinger **Photogravure** Ville de Munster **Impression** Papier offset cetifié PEFC (AGI Imprimerie - Ingersheim) **Tirage** 2700 exemplaires

## AMÉNAGEMENT DU PARKING DU PRÉLAT

Les travaux de requalification du parking arrivent à leur terme ! Durant l'été, l'entreprise VRD a posé des bordures et des pavés en granit issus de carrières vosgiennes, qui délimitent les espaces de stationnement, de circulation et de plantation, avant la réalisation de la couche d'enrobés. Le parking sera opérationnel pour la mi-octobre. Les plantations d'arbres et d'arbustes d'essences locales auront lieu à partir du mois de novembre.

PRÉLAT - SEPTEMBRE 2023

## ECLAIRAGE PUBLIC

La Ville poursuit son plan de rénovation de l'éclairage public, qui se traduit notamment par la conversion en technologies Led des points lumineux, afin de réduire la consommation d'énergie. Au programme pour cette fin d'année, la rénovation de l'éclairage de la rue du 9ème Zouaves, qui débute au mois d'octobre. Cette réalisation permettra l'installation de 21 nouveaux candélabres équipés en Led pour une dépense de 106 000 € TTC.

## PARKING RAPP

Les travaux de ravalement de façade ont débuté cet été, par des reprises de maçonnerie. Ils se sont poursuivis en septembre par les différentes couches de finition. Ces travaux ont été intégralement réalisés grâce au savoir-faire du personnel communal.

PARKING RAPP

## TENNIS

Des réparations sont en cours sur les différents terrains de tennis extérieurs pour remettre en état, murets, mur d'entrainement, revêtement de sols et éclairage Led.
La fin des travaux est prévue avant la fin de l'année.

## ENERGIES RENOUVELABLES

Les communes sont invitées par l'Etat à définir avant le 31 décembre des « zones d'accélération des énergies renouvelables », secteurs où des projets d'énergies renouvelables peuvent s'implanter en priorité : photovoltaïque, solaire thermique, éolien, biogaz, géothermie… Le principe est d'étudier le potentiel de chaque commune et de personnaliser ces secteurs en fonction des réalités locales ! Cette cartographie n'entraînera pas directement la réalisation de projets, mais doit être pris comme une opportunité de réfléchir aux possibilités à Munster… tout en précisant aussi les secteurs sur lesquels certains projets ne seraient pas adaptés. La ville organisera une concertation avec tous les Munstériens. Jusqu'au 15 novembre 2023, vous pouvez nous faire part de vos idées et projets en remplissant le formulaire depuis la page dédiée sur notre site internet : https://www.munster.alsace/actualites/energies-renouvelables/

> Plus d'infos : https://www.ecologie.gouv.fr/planification-des-energies-renouvelables-et-donnees

## FÊTE DES LUMIÈRES ET DES LANTERNES

Le 24 novembre, jour d'ouverture du marché de Noël, revivez la Fête des lumières et des lanternes pour sa 3ème édition. La compagnie "Art'Thémis" sera à nouveau présente pour enflammer le parvis de l'église protestante avec un nouveau show, précédé d'un groupe de musique.

Une marche aux lampions sera organisée au coeur de la ville. Cette année, l'association " le don de l'enfant " vendra des lanternes, cependant vous pouvez toujours défiler avec vos créations, libre cours à votre imagination !

FÊTE DES LUMIÈRES ET DES LANTERNES 2022 - PHOTO OTVM

## MARCHÉ DE NOËL : WIHNACHTSMARIK IN DA BARRI

MARCHÉ DE NOËL - PHOTO OTVM

Petits et grands, venez vous émerveiller en fin de journée les vendredis, samedis et dimanches du 24 novembre au 24 décembre. au Marché de Noël de Munster. L'aventureux Saint - Nicolas de Munster descendra en rappel le long de l'église protestante, samedi 9 décembre à 16h accompagné de ses lutins. Il distribuera aux enfants sages Mannala, papillotes et clémentines avec le soutien des maraichers et des boulangers de Munster.

Découvrez tous les événements de la ville et des associations sur :
**www.munster.alsace**

## À VOS AGENDAS !

> **Distribution kit de collecte des biodéchets :** 21 octobre de 9h à 12h à la Salle de la Laub

> **Fête des lumières et des lanternes :** 24 novembre

>**Brocante des enfants :** 26 novembre

> **Saint-Nicolas :** 9 décembre

> **Marché de Noël :** du 24 novembre au 24 décembre

> **Marché de l'an neuf :** 26 au 31 décembre

## KAFFEE-KÜACHA

> **Salle de la Laub :** 21 septembre et 12 octobre de 14h30 à 17h30

> **Grand Hôtel :** 16 novembre 14h30

## BROCANTE DES ENFANTS

Découvrez la 3ème édition de la « Brocante des enfants » organisée par le Conseil Municipal des jeunes le dimanche 26 novembre à la salle des fêtes de 14h à 18h (entrée libre). Venez en famille, entre amis, trouver de quoi faire plaisir à vos petits ! C'est aussi l'occasion de préparer Noël ! Si votre enfant veut participer à la brocante, rendez-vous sur le site de la ville : **www.munster.alsace**
Inscriptions jusqu'au 20 novembre.

## VENEZ FÊTER À IHRINGEN

Ihringen, ville jumelée avec Munster, fête dimanche 15 octobre le Herbstausklang, traditionnelle fête des récoltes : défilé, danses folkloriques, ouverture des commerces, caves viticoles et corps de ferme, prières et chants à l'église… avec les marcaires et sonneurs de cors de la vallée de Munster.

La ville vous propose d'y participer : départ à 12h du bus, retour vers 20h30. Inscriptions en mairie au 03 89 77 32 98.

## FESTIVAL DE CONTES

Le 24ème festival a lieu du 29 septembre au 15 octobre. Sur les 18 manifestations qui ont lieu dans toute la vallée, quatre sont prévues à Munster, dont : des contes méditerranéens le 13 octobre avec soirée paëlla ; et des légendes américaines le 15 octobre.

> Infos sur www.valleedescontes.org.
Facebook : lavalleedescontes
Téléphone : 06 44 93 34 84
Mail : projetspourlavallee@wanadoo.fr